



**Rendez-vous avec Monsieur Greselle
Mars 2015**

Deux membres de l'équipe de l'APE ont rencontré Monsieur Greselle, pour lui faire part d'un certain nombre de questions qui nous ont été posées par les parents .

Le sujet portait essentiellement sur les enfants rencontrant des difficultés.

Nous avons rappelé à Monsieur Greselle que les parents ne sont pas là pour juger, critiquer ou dévaloriser les actions menées par le lycée. Bien au contraire les parents sont reconnaissants vis à vis des équipes pédagogiques et éducatives.

Nous avons remercié les équipes enseignantes pour les dispositifs, les aides et les écoutes qu'elles mettent en place autour des enfants, notamment ceux qui ont des difficultés .

Notre rôle est de faire remonter des remarques de parents qui au quotidien, confrontés aux difficultés de leurs enfants nous font part de petites choses qui peuvent aider l'enfant :

- PRONOTE

Pronote est un excellent support . Il est important que les informations notées soient bien exactes.

Noter le travail pour un enfant est parfois difficile : Pronote permet de mieux accompagner l'enfant à la maison.

- AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs proposée est importante. Elle permet aux enfants de travailler dans un cadre serein et propice à la réalisation des devoirs. Cependant serait-il possible que des parents aident les enfants et abordent avec eux des sujets particuliers et précis ?

Ex : Atelier apprendre à apprendre

Ex : Réaliser une carte mentale etc....

Monsieur Greselle nous suggère de monter une aide aux devoirs similaire au KEMVO mais pour le collège.

REPARTITION DES DEVOIRS

- Nous avons abordé le sujet de la répartition des devoirs. Une mauvaise répartition fragilise les enfants en difficulté et ce sujet est souvent abordé par les parents au moment des conseils de classe.

Plusieurs réponses :

les professeurs sont vigilants et les délégués doivent communiquer avec les professeurs quand il y a trop de devoirs.

Au premier trimestre il y a systématiquement un temps d'apprentissage puis un temps d'évaluation : ce fonctionnement amène souvent une fin de trimestre assez chargée en devoirs.

AIDE ENTRE ELEVES

- Est-il possible qu'un élève en difficulté forme un binôme avec un élève plus à l'aise dans les apprentissages ? Cette solution a été mise en place par certaines familles qui ont demandé à un camarade d'aider l'enfant en difficulté.

Est-ce que ce type d'aide peut-être repris et initié par l'établissement ?

L'enfant qui aide pourrait être récompensé par le « comportement citoyen ».

Cette solution est parfois proposée, mais elle doit se faire de manière volontaire : il faut que les deux jeunes soient d'accord. Ce n'est pas facile de l'institutionnaliser. Cette solution n'est pas forcément une réponse à apporter à tous les élèves en difficulté.

REUNION DE JANVIER

- Nous avons signalé à Monsieur Greselle qu'il était particulièrement important que tous les parents dont les enfants rencontraient des difficultés soient bien convoqués aux réunions de janvier afin d'être alertés et par conséquent mieux accompagner l'enfant.

Monsieur Greselle nous a rappelé que les parents d'enfants qui rencontraient des difficultés étaient convoqués à la réunion de janvier ou à des rendez-vous avec le professeur principal.

PRISE DES COURS

- les enfants en difficulté ont du mal à étudier à la maison parce qu'ils prennent souvent mal le cours en classe. Les cahiers sont parfois brouillons et il manque des informations.

Les parents se demandent si les cours des professeurs projetés sur le tableau électronique peuvent être récupérés par ces enfants afin qu'ils aient un support plus lisible.

Monsieur Greselle a entendu notre proposition, cependant il ne peut pas apporter une réponse immédiate. Cette remarque mérite d'en parler avec les enseignants.

Petites remarques :

La confiance est un facteur important pour les enfants et particulièrement pour ceux qui sont en difficulté ! L'APE organise jeudi 31 mars une conférence sur la discipline positive : cette approche peut vraiment aider certains enfants à retrouver un élan et de la confiance dans les apprentissages

La réforme du collège va certainement entraîner d'autres propositions pour les élèves en difficulté.

Nous remercions Monsieur Greselle d'avoir pris le temps de nous recevoir... surtout que la veille il avait répondu aux nombreuses questions posées par l'APE au conseil du second degré.